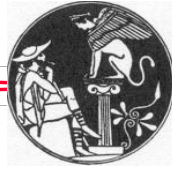


SOCIETE SUISSE DE PSYCHANALYSE
Centre de Psychanalyse de la Suisse Romande
Centre de Psychanalyse Raymond de Saussure



1^{er} février 2025

« *Le contre-transfert et sa place dans la technique psychanalytique* »
par *Nina de Spengler*

Argument

Le contre-transfert est un concept spécifiquement psychanalytique qui désigne *ce qui se passe* pour le psychanalyste en présence de son patient – là où d'autres écoles de psychothérapie évoquent plutôt la « contre-attitude ».

Le contre-transfert tire sa pertinence de l'existence de l'*inconscient* placé, comme on le sait, au cœur de la conception psychanalytique du fonctionnement psychique. Une *scission* sépare la vie psychique entre, d'une part la conscience et sa logique et, d'autre part l'inconscient et sa logique. L'inconscient n'est, par définition, saisissable que par des détours, il impose donc un travail interprétatif.

On peut saisir l'inconscient, sous certaines conditions, à travers le rêve, le délire, les actes manqués, les associations, etc... – et surtout, sous certaines conditions, par le transfert et son corollaire, le contre-transfert.

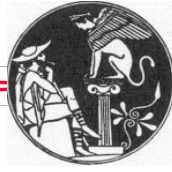
Dans ma conférence, j'aborderai quelques questions théorico-cliniques posées par le concept de contre-transfert, ainsi que sa valeur comme outil technique. Nous nous appuierons, entre autres, sur l'apport des deux textes proposés à la lecture. Dans la deuxième partie, je proposerai quelques vignettes tirées de ma clinique qui feront l'objet de notre discussion.

Lectures proposées

Paul Denis (2010) « Incontournable contre-transfert », in : *Rives et dérives du contre-transfert*, PUF, pp. 1-33

Laurence Kahn (2004) « Toi, l'aimes, nue ? », in : *Cures d'enfance*, Gallimard, pp. 45-69

SOCIETE SUISSE DE PSYCHANALYSE
Centre de Psychanalyse de la Suisse Romande
Centre de Psychanalyse Raymond de Saussure



15 mars 2025

**« *Conviction, Suggestion et Séduction* »
*par Adela Abella***

Argument

La conviction, la suggestion et la séduction apparaissent comme des phénomènes universels et inévitables dans toute relation humaine et, a fortiori, dans tout traitement par la parole. La question centrale pourrait être formulée ainsi : ces trois phénomènes interviennent-ils de manière significative dans la cure, voire dans les supervisions ? Et, dans l'affirmative, quel est le sens de leur contribution : doit-on leur attribuer des effets positifs, stimulants et enrichissants ou, au contraire, faudrait-il y voir fondamentalement des risques d'influencer et d'empiéter sur la liberté d'autrui ?

De nos jours, il est couramment admis que le cadre théorique du psychanalyste et du psychothérapeute organise certes leur perception du champ thérapeutique, mais le détermine et le limite à la fois. Plus encore, selon la manière dont l'analyste intervient, il oriente nécessairement le processus dans un sens ou dans un autre, l'ouvrant à certaines possibilités et le refermant à d'autres. S'ouvre ainsi une deuxième question intimement liée à la précédente : à quel degré et de quelles façons, les diverses cultures psychanalytiques envisagent les effets de la conviction, de la suggestion et de la séduction ?

Lectures proposées

Dans l'ouvrage : Abella A. , 2017. Conviction, suggestion, séduction. Edition Presses Universitaires Françaises, collection monographies de la psychiatrie de l'enfant, Paris.

- le chapitre 1 « Des points de vue divergents »
- le chapitre 4 « Le problème de la conviction en séance »